

■ Nord Éclair

28, rue de Lille
59250 HALLUIN
Tél. : 03.20.28.04.90
Fax : 03.20.28.04.91
E-mail : halluin@nordeclair.fr

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.

SERVICE CLIENTS
0810.204.106 (numéro azur)
serviceclients@nordeclair.fr

■ AUJOURD'HUI

Quel sera le choix de G. Dassonville ?
Après la candidature de Christian Vanneste hier, l'élu halluinois Gustave Dassonville dit aujourd'hui s'il se présente ou non.

➤ à lire demain
dans Nord éclair

■ HALLUIN

Les collectivités en lutte contre l'habitat insalubre

Depuis septembre 2008, la ville d'Halluin expérimente la Déclaration préalable de mise en location (DPML), en lien avec la communauté urbaine de Lille. La DPML incite les propriétaires privés à mettre aux normes leurs logements anciens pour lutter contre l'habitat indigne.

LOUIS DIEU > louis.dieu@nordeclair.fr

Vendredi soir, en mairie d'Halluin, vingt-cinq propriétaires privés des environs avaient rendez-vous avec Delphine Cazor (de la direction de l'habitat pour LMCU) et Isabelle Locuratolo (chargée de mission logement pour la ville). Une rencontre en forme de « bilan d'étape » autour de la Déclaration préalable de mise en location (DPML).

Prévenir l'habitat non décent

Concrètement, le dispositif permet à un agent municipal de vérifier la qualité du logement proposé par un bailleur et de pointer d'éventuels dysfonctionnements (en termes d'hygiène ou de sécurité), lors d'une visite, et ce, avant toute mise en location.

« La DPML a été instaurée en septembre 2008 et vise avant tout à assurer la sécurité et la santé des habitants, détaille Delphine Cazor, de LMCU. Cette mesure comporte trois volets : la prévention, l'accompagnement financier du bailleur local, en cas de travaux de modernisation ou de réhabilitation ; et, éventuellement un volet sanctions si rien n'est entrepris. » L'objectif de la Déclaration préalable de mise en location est de « repérer des situations potentielles d'habitat non décent voire indigne et de mener une action d'amélioration d'habitat », explique LMCU. À l'heure actuelle, cinq



Une vingtaine de bailleurs locaux ont écouté le bilan de D. Cazor (à gauche), C. Lebas et I. Locuratolo (à droite).

communes sur les quatre-vingt-cinq de la métropole ont souhaité expérimenter la procédure : Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Faches-Thumesnil et Halluin. Ce qui représente tout de même 300 000 habitants (25 % de la population de LMCU).

L'heure du bilan

Pour les collectivités (mairie d'Halluin et LMCU), l'objectif est, plus basiquement, de « mieux connaître le parc locatif privé et ancien », la DPML visant prioritairement les immeubles de plus de trente ans. Claudette Lebas, conseillère muni-

cipale et Isabelle Locuratolo, chargée de mission (logement-habitat) pour la ville ont dressé un premier bilan de la DPML entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 décembre 2011 : « Sur cette période, 642 dossiers ont été instruits par la ville, dont 183 en 2011, soit une moyenne de 15 dossiers par mois ». L'occasion pour le bailleur de se mettre à niveau sur ses obligations et d'anticiper les éventuels travaux à effectuer lors d'une rencontre préliminaire à la DPML. L'occasion également de profiter de conseils pour l'aménagement durable de son logement (auprès de l'Espace info

énergie qui tient une permanence mensuelle au 68 rue de Lille) ou de bénéficier d'aides à la réhabilitation (proposées par LMCU au sein du programme Anah). Sur ce dernier sujet, certains propriétaires privés ont pointé du doigt la difficulté d'obtenir lesdites subventions : « C'est financièrement moins intéressant qu'avant et plus long ». Lors de la réunion, d'autres bailleurs ont exprimé leur impuissance face aux impayés ou aux dégradations de certains locataires. « Nous avons le souci du locataire comme du propriétaire », ont tenu à rappeler les représentantes des collectivités. ●

■ COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR

Un concert de printemps exceptionnel

Les choristes du collège du Sacré-Cœur et leur professeur de musique Freddy Locquet, ont invité, à la salle du manège, parents et amis pour un concert exceptionnel. Ils sont une cinquantaine de la 6^e à la 3^e à se retrouver tous les jeudis midi, sur la base du volontariat, pour des répétitions : « Cela développe l'esprit d'équipe, la rigueur, l'écoute de soi et surtout celle des autres », précise Freddy Locquet. Les chansons choisies comme *California Dreamin* ou *Le Sud* ont été interprétées avec brio. ●



Les collégiens du Sacré-Cœur et leur professeur ont présenté un concert de qualité avec un final exceptionnel.